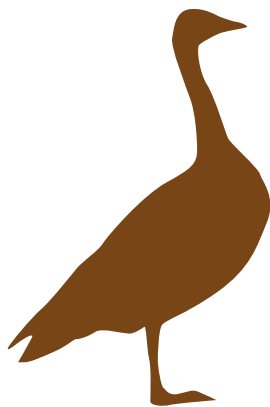


Bernache du Canada

Branta canadensis



CLASSE OISEAUX

ORDRE ANSÉRIFORMES

FAMILLE ANATIDÉS

DESCRIPTION

Longueur : 90 – 100 cm.

Poids : 3,6 – 5,4 kg.

Plumage adulte identique chez les deux sexes :

Long cou, tête et bec entièrement noirs, sauf les joues et la gorge blanches. Le reste du corps est brun-gris, avec des liserés plus clairs. Il est plus clair dessous. Barres beiges sur les flancs.

Plumage juvénile : barres pâles sur le dessus.

Tête et cou noir-brun terne. Joues blanchâtres.

STATUT ET RÉPARTITION

Espèce surtout sédentaire en région Centre.

Espèce exogène en France : populations issues principalement d'introductions ou d'oiseaux échappés. et/ou venus d'autres pays européens.

Depuis décembre 2011 et jusqu'à 2015, elle est chassable.

HABITAT

Zones humides artificielles ou naturelles (étangs, ballastières, lacs, fleuves/rivières, marais...)

Prairies, pelouses diverses... golfs.

Champs cultivés : céréales, prairies... principalement comme sites d'alimentation.



ALIMENTATION

Se nourrit principalement sur terre de feuilles diverses, fleurs, tiges, racines, graines et baies.

S'alimente fréquemment dans les champs de céréales, colza, prairies... parcs de loisir, golfs.

REPRODUCTION

Couples unis pour la vie.

Nid dans la végétation, près de l'eau : 1 ponte/an, avec remplacement possible

5 – 6 œufs

Incubation : 28 – 30 jours Les oisons quittent le nid, dès l'éclosion (ils sont nidifuges).

Les adultes avec jeunes se rassemblent en maternités, quelques fois en effectifs importants.

MENACES SUR L'ESPÈCE

Aucune : espèce exotique envahissante.

AMÉNAGEMENTS FAVORABLES

Des aménagements favorables à cette espèce exotique envahissante ne sont pas souhaitables.

Bernache du Canada

Branta canadensis



Suivi de l'hivernage

En région Centre, environ 400 sites, faisant partie des 3 entités naturelles Vallée de l'Eure, Brenne et Sologne, sont suivis par le réseau national ONCFS/FNC/FDC.

La Brenne regroupe à elle seule plus de 300 étangs.

4 autres sites d'importance sont suivis au niveau régional et complètent les données recueillies. Cet échantillon de sites comprend les types de zones humides régionales essentielles : étangs, marais, rivières, fleuves...

Les dénombrements annuels de Bernache du Canada, trop faibles en importance, ne permettent pas de préciser des tendances annuelles d'évolution à l'échelle régionale.

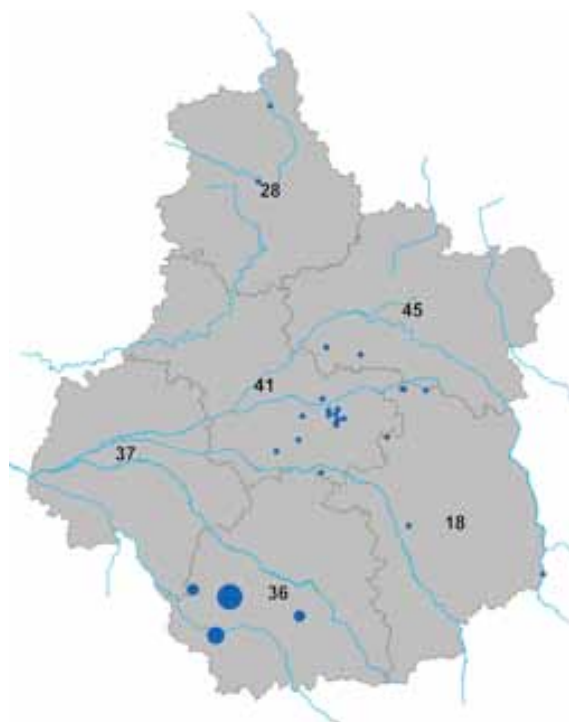
Les différents sites sont suivis à minima une fois par an le 15 janvier. Des comptages complémentaires sont également réalisés par les Fédérations Départementales des Chasseurs. Les observations du 15 janvier sont prises en compte chaque année par Wetlands International pour assurer le suivi annuel international, indispensable à la connaissance et au suivi des tendances d'évolution des effectifs à l'échelle des populations.

Tous les anatidés et foulques présents sont dénombrés et comptabilisés sur des fiches d'observation.

Les espèces remarquables et exotiques envahissantes sont prises en compte depuis 2008.

Le contenu des fiches est saisi et analysé annuellement. Ce suivi permet en particulier de mieux connaître les tendances d'évolution des effectifs de chaque espèce et la répartition géographique des oiseaux au niveau national.

CARTE DE RÉPARTITION DES ENTITÉS HUMIDES DE SUIVI DES ANATIDÉS ET DES FOULQUES



Enquête nationale 2008

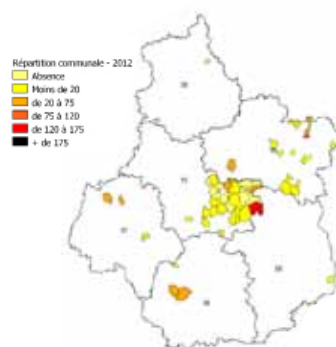
Cette enquête du réseau national « Oiseaux d'eau – Zones Humides » précise que l'espèce est présente dans 58 départements et que les effectifs hivernaux atteignent 6 000 individus en 2008.

En 2006, une enquête (LPO – Wetlands International) a aussi estimé la population française à environ 5 000 oiseaux, dont 45 - 50 % en Île-de-France.

Suivi inter-régional

Dans les régions Centre et Île-de-France, les effectifs hivernaux sont suivis annuellement depuis 2007, par les Services départementaux de l'ONCFS. Ils sont ainsi passés de 669 oiseaux en 2007 à 1 173 en 2010.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS HIVERNAUX DE BERNACHE DU CANADA EN 2012



Bernache du Canada

Branta canadensis



Compte-tenu du caractère invasif de l'espèce et au vu des dommages provoqués sur les cultures et les habitats et de l'impact qu'elle peut avoir sur la santé publique, des actions de régulation ont été mises en place dès 2007 par l'ONCFS sur demande des Préfets, pour contenir les populations.

Plusieurs techniques complémentaires sont utilisées :

- stérilisation des œufs : Les adultes continuent à couver ces œufs stérilisés et finissent par abandonner le nid sans effectuer une ponte de remplacement.
- capture au filet : de juillet à août, les adultes de cette espèce effectuent leur mue annuelle. Privés momentanément

des plumes nécessaires au vol, ils peuvent alors être capturés avec de grands filets. Cette technique, qui ne permet de capturer qu'une partie de la population, est à privilégier sur les bases de loisirs.

- tir : les tirs peuvent être effectués en octobre – novembre lorsque les oiseaux viennent se nourrir sur les champs de maïs récoltés. Les oiseaux, adultes principalement, peuvent également être tirés au printemps (avril), sur ou aux abords des nids. Cette technique nécessite la présence de personnes qualifiées.

BILAN DES MESURES DE RÉGULATION DEPUIS 2008 EN RÉGION CENTRE

Départements	Tirs				Stérilisation des œufs			
	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011
Cher	--	--	9	25	--	--	--	--*
Indre	38	4	--	--*	22	6	55	--*
Indre-et-Loire	55	--	--	--*	--	--	--	--
Loir-et-Cher	--	152	--	157	--	119	101	112
Loiret	108	75	225	211	314	368	368	317

* Pas de régulation

